



12 mars 2018

## Programmation routière 2018-2020 - Plus de 318 M\$ pour améliorer la sécurité et la qualité de vie des usagers de la route de la région de la Chaudière-Appalaches

---

**Saint-Anselme, le 12 mars 2018** ■ Afin d'offrir aux usagers de la route des infrastructures sécuritaires, performantes et durables, tout en contribuant au développement économique régional, le gouvernement du Québec investira 318 334 000 \$ sur le réseau routier de la région de la Chaudière-Appalaches au cours des deux prochaines années.

La ministre déléguée aux Transports, M<sup>me</sup> Véronique Tremblay, et la députée de Bellechasse, ministre responsable du Travail et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, M<sup>me</sup> Dominique Vien, en ont fait l'annonce aujourd'hui. Les investissements du gouvernement et de ses partenaires dans la région de la Chaudière-Appalaches permettront la réalisation de projets routiers qui répondent aux besoins des familles et des entreprises.

### Assurer votre sécurité sur les routes

La programmation prévoit des interventions visant à réduire le risque ou la gravité des accidents de la route. À cet égard, d'importants travaux de réaménagement de la route 277 à Saint-Anselme se poursuivront, de la rue Gilles-Audet au chemin du Trait-Carré, à Saint-Henri. De plus, tel qu'annoncé la semaine dernière, les efforts consacrés à l'autoroute 20 à Lévis sont éloquentes avec le réaménagement de l'échangeur 305 dans les secteurs de Saint-Étienne-de-Lauzon et de Saint-Nicolas. Ces projets majeurs permettront d'améliorer grandement la sécurité et la fluidité de la circulation.

### Améliorer notre réseau routier

Cette programmation prévoit aussi des investissements visant à améliorer le réseau routier actuel par le réaménagement de carrefours, l'ajout de voies de virage ou par le redressement de courbes. À cet égard, une étude d'opportunité sur le réaménagement des routes 116 et 132 en boulevard urbain, de l'autoroute 20 jusqu'au pont d'étagement du CN, dans le secteur de Saint-Nicolas à Lévis, débutera en 2018. Celle-ci permettra d'évaluer les possibilités afin d'améliorer la fluidité de la circulation sur cet axe routier.

### Préserver nos infrastructures

Le gouvernement posera des gestes concrets pour entretenir l'actif que constituent nos infrastructures, que ce soit en réparant ou en remplaçant des ponts ou des ponceaux ou par le scellement de fissures ou le rehaussement d'accotements par l'ajout de gravier.

En vue de préserver l'infrastructure, plus de 30 M\$ seront investis dans la réparation ou le remplacement de ponceaux situés sur tout le territoire de la région de la Chaudière-Appalaches. Par ailleurs, la deuxième phase des travaux de réparation, de métallisation et de peinture de la charpente sera entamée sur le pont Pierre-Laporte en 2018. Cela permettra de remettre à niveau le revêtement de protection des éléments en acier du tablier et ainsi d'assurer la pérennité de ce pont situé dans un secteur névralgique de la région.

## Procurer un meilleur confort de roulement

D'autres interventions sur le réseau viseront à assurer aux usagers de la route qui y circulent un roulement plus confortable, notamment par des travaux d'asphaltage de tout type, mais aussi par la reconstruction de la fondation d'une route.

À titre d'exemple, mentionnons les travaux d'asphaltage qui seront réalisés sur l'autoroute 20, en direction ouest, du kilomètre 332 jusqu'à la rivière Chaudière, à Lévis. De plus, de nombreux travaux de réfection de la chaussée sont prévus, soit sur la route 132, à Lotbinière, à Saint-Vallier et à Saint-Jean-Port-Joli, ainsi que sur la route 173, à Saint-Théophile et à Lévis.

Mentionnons aussi la reconstruction de la chaussée sur la route 204, à Saint-Prospère, de l'intersection de la route 275 jusqu'au ruisseau des Gelottes.

## Contribuer à notre développement économique collectif

Cette programmation compte plusieurs initiatives qui outilleront les communautés afin de maximiser leur potentiel de développement économique. Mentionnons, par exemple, le projet de reconstruction de la chaussée de l'autoroute 20, en direction ouest, à Saint-Janvier-de-Joly et à Val-Alain.

Ce sont environ 4 kilomètres de chaussées qui seront reconstruits en 2018 et en 2019 dans ces deux municipalités où circulent en moyenne plus de 25 000 véhicules par jour. Précisons que 28 % de ces véhicules sont des camions lourds. Ce projet majeur vise donc à assurer un confort de roulement à long terme pour les usagers, de même qu'une capacité structurale adéquate pour la circulation des véhicules lourds.

## Citations

« Notre programmation démontre que nous agissons dans l'intérêt premier des usagers de la route de la région de la Chaudière-Appalaches. Un réseau routier sécuritaire, bien entretenu et efficace fait une différence dans la qualité de vie des familles. Nous tenons également à ce que ces investissements soient générateurs de richesse collective pour votre région et qu'ils offrent à vos entreprises l'occasion de développer leur plein potentiel. »

— Véronique Tremblay, ministre déléguée aux Transports

« Les investissements annoncés aujourd'hui en transport traduisent la volonté de notre gouvernement de doter la région de la Chaudière-Appalaches d'infrastructures assurant la sécurité des usagers de la route et des résidents. Les projets qui seront réalisés à même ces investissements feront une différence dans la qualité de vie de nos concitoyens et permettront le maintien et le développement du réseau routier tout en contribuant à l'essor du Québec. »

— Dominique Vien, députée de Bellechasse, ministre responsable du Travail et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches

## Faits saillants

Ces investissements de 318 334 000 \$ pour la région de la Chaudière-Appalaches, dont 795 000 \$ provenant des partenaires, permettront :

- la réalisation de 218 chantiers;
- la création ou le maintien de 2 050 emplois.

Nombre de structures du Ministère dans la région de la Chaudière-Appalaches qui font l'objet d'interventions :

- Réseau du Ministère : 41
- Réseau municipal : 33

Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports est le leader en matière de gestion du réseau routier supérieur et des ponts municipaux sous sa responsabilité. Plus grand donneur d'ouvrage au Québec, le Ministère compte plus de 6000 employés dont plus de 60 % travaillent principalement à la planification, à la conception et à la réalisation des travaux routiers qui relèvent de sa responsabilité.

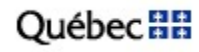
Au cours des prochains mois, de nombreux chantiers routiers se dérouleront dans la région. Le Ministère tient à rappeler aux usagers l'importance de redoubler de prudence afin d'assurer la sécurité de ses travailleurs.

## Documentation

- [Liste des principaux projets de la région de la Chaudière-Appalaches](#)  (484 Ko)

## Lien connexe

- [Investissements routiers 2018-2020](#)



© Gouvernement du Québec, 2019